Les banques européennes se préparent au choc de liquidité

17/06/2010 à 6h13

Le 1er juillet, les banques devront rembourser 442 milliards d'euros d'aide exceptionnelle accordée par la BCE, il y a un an. Les établissements financiers ont pris de l'avance dans leur programme de refinancement, mais tous ne sont pas dans la même position. A l'accès à la liquidité s'ajoutent les tensions sur le coût et ses répercussions sur le crédit.

Absorber le choc de liquidité. Dans à peine plus de deux semaines, le 1er juillet, les établissements financiers du Vieux Continent devront rembourser à la Banque centrale européenne (BCE) 442 milliards d'euros pour sortir de la facilité de financement exceptionnelle qu'elle leur a accordée un an plus tôt. Et ce, alors que l'accès à la liquidité reste tendu, en dépit des quelques émissions obligataires réalisées la semaine dernière.

« *L'échéance du 1er juillet et la sortie du dispositif de fin 2008 est un vrai sujet de préoccupation pour les banques européennes* », indique ainsi Alain David, directeur financier exécutif de BPCE. Pour faire face à cette échéance, les banques disposent de quelque 380 milliards d'excédent de liquidité, rassurent des observateurs. La BCE a aussi instauré des mécanismes de lissage pour aider les moins préparées. Elle vient de mettre sur le marché une offre de liquidité à 6 mois, ainsi que du 3 mois.

Mais tous les établissements ne sont pas pressés de débrancher la perfusion de l'institut d'émission francfortois. Les banques espagnoles et régionales allemandes notamment.

Certains figurent parmi les moins avancés dans leur programme de refinancement annuel, selon une étude de Morgan Stanley. Tels les espagnols Sabadell, dégradé début juin par Fitch, et Banesto (35 % tous les deux), ainsi que l'allemand Commerzbank (32 %).

Les autres établissements ont profité des fenêtres d'émission du début d'année et ont atteint 65 % de leur programme annuel de refinancement en moyenne selon Morgan Stanley. Les banques européennes ont déjà émis 250 milliards d'euros de dette senior, il leur reste à solliciter les marchés pour 150 milliards d'euros.

> ***Le 1er juillet n'est cependant que l'une des futures échéances de liquidité majeures des banques. D'ici à la fin de l'année, elles vont faire face à 560 milliards d'échéances de dette. Avec Bâle III ensuite, elles devront trouver sur les marchés et auprès de leurs clients jusqu'à 1.500 milliards d'euros de liquidité supplémentaire, selon Morgan Stanley, en l'état actuel des travaux du Comité de Bâle. Sans attendre d'ailleurs l'application de Bâle III, fin 2012 a priori, les exigences de liquidité des banques françaises vont se durcir, à la fin juin, avec un changement prévu du ratio de liquidité.***

A la différence de l'après-Lehman Brothers, les banques disposent de leviers pour faire face à leurs échéances. Leurs besoins de refinancement pesant peu en proportion (de 0,5 % à 1,5 %) de leur bilan, elles pourront l'ajuster à la marge, estime Morgan Stanley. Elles mettent désormais le curseur sur les dépôts, plus que sur les émissions de prêts seniors. Deutsche Bank compte ainsi collecter quelque 6 milliards d'euros de dépôts cette année et les banques italiennes accélèrent leurs placements auprès de particuliers.

Si le sujet de l'accès à la liquidité des banques semble gérable, les tensions sur le refinancement auront toutefois un

impact sur l'octroi de crédit. D'ici à 2011, les analystes n'anticipent qu'environ 1 % de croissance des crédits. Dans l'Hexagone, on se veut rassurant. « *Il n'y aura pas en France de répercussion sur les volumes de crédit accordés car nous nous finançons principalement sur les dépôts et nous sommes loin de la situation de fin 2008 de fuite des dépôts* », indique Alain David. Cela est cependant plus ou moins vrai selon les établissements.

Reste la hausse du coût de la liquidité enclenchée par la crise grecque et ses répercussions sur le crédit. Les CDS des banques, ces contrats qui mesurent la prime qu'elles doivent acquitter aux investisseurs pour émettre, se sont envolés depuis le début de l'année. Celui de Bankinter en Espagne est ainsi passé de 160 à 313 points de base et celui de Santander de 83 à 190 points de base.

Les banques françaises ne sont pas épargnées. Le CDS de BNP Paribas a doublé depuis janvier de 61 points de base pour une émission senior à 5 ans, à 122 points de base. Celui de la Société Générale est passé de 79 à 163 points de base, celui du Crédit Agricole de 80 à 175 points de base. « Après la baisse observée, les taux des crédits vont se stabiliser, poursuit le responsable. Certes, le coût de la liquidité a augmenté et les CDS en témoignent, mais le taux des swaps ou le taux Euribor ont baissé. » Une chose est sûre, les banques vont courtiser plus qu'avant les épargnants avec des rémunérations attractives. « *Quand le coût de la liquidité augmente, il est normal que les conditions de rémunération des dépôts progresse aussi…* », indique un responsable.

Les Echos

(Merci à Christopher Johnson)